

■ **Coiffure Défini'tif Sàrl**, à La Chaux-de-Fonds, rue Daniel-JeanRichard 15, CH-645-4101510-2. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 09.07.2007, modifiés le 14.09.2007. But: exploitation d'un salon de coiffure. Capital: CHF 20'000. Reprise de biens envisagée: certains biens du fond de commerce de l'entreprise individuelle ' Coiffure Défini'tif Rebetez', à la Chaux-de-Fonds, selon inventaires des 09.07.2007 et 20.07.2007, pour en montant maximum de CHF 29'000; certains biens du fond de commerce de l'entreprise individuelle non-inscrite au registre du commerce, exploité sous la raison de commerce 'Coiffure Mélody Besana Anouk', à la Chaux-de-Fonds, selon inventaire du 0.07.2007, pour en montant maximum de CHF 6'000. Associés: Besana Anouk Pascale, de Langnau im Emmental, à La Chaux-de-Fonds, et Rebetez Jean-Paul Louis, de La Joux (JU), à La Chaux-de-Fonds, chacun d'eux avec une part sociale CHF 10'000. Gérants: les associés Besana Anouk Pascale et Rebetez Jean-Paul Louis, lesquels signent collectivement à deux. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 2527 du 18.09.2007
(04123730 / CH-645.4.101.510-2)